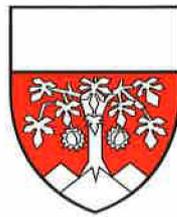


Journal communal d'information
édité par la Municipalité du
Mont-sur-Lausanne

Responsable:
M. D. Grosclaude, syndic

Rédaction:
Greffe municipal

Impression:
J.-P. Hauswirth, Le Mont



AUX 4 COINS DU MONT

Billet du syndic

Requérants d'asile

Dans les 4 Coins du Mont du mois de mai, j'écrivais que le Groupe Interservice de coordination en matière d'asile, avait demandé à la Municipalité de mettre à disposition de la FAREAS l'abri de protection civile de Crétaleson afin d'y héberger des familles de requérants d'asile. Ce sont une quarantaine de personnes qui devraient loger dans cet abri pour une durée de trois mois. Au moment où j'écris ces lignes, la date d'arrivée des premiers occupants n'est pas encore fixée de manière définitive. S'ils sont arrivés au moment où vous lisez ce billet, vous aurez déjà reçu le tous ménages de la Municipalité vous renseignant à ce sujet. La Municipalité souhaite que la population du Mont réserve un bon accueil à ces familles déracinées.

Comptes 2001

Le résultat des comptes communaux de l'année dernière est heureusement meilleur que ne le laissait présager le budget établi à la fin de l'été et au début de l'automne 2000. Ce budget présentait un déficit de **Fr. 1'446'570.-**, alors que les comptes bouclent avec un excédent de recettes de **Fr. 2'563'534.-**.

Ce résultat très différent de celui budgétisé provient principalement des recettes fiscales, qui, comme pour le canton et de nombreuses communes, ont été bien supérieures à celles portées dans les budgets. L'année 2001 était la première d'une nouvelle période de taxation (2001-2002) et prenait en compte les revenus de 1999 et 2000. Nous avons suivi les conseils de la Recette de District, qui recommandait d'être prudent dans l'évaluation du produit des impôts sur le revenu. Quant aux recettes provenant des impôts sur la fortune, leur forte augmentation provient du 2 % de contribuables montains dont la fortune a plus que doublé en 2000, notamment en raison des cours

de la bourse qui étaient très élevés au 31 décembre 2000, ainsi qu'à la nouvelle taxation des immeubles au taux de 100 % contre 80 % précédemment. A cela s'ajoute, pour la seconde année consécutive, un gros montant au titre de l'impôt sur les successions et donations, qu'il est par nature impossible de budgétiser, d'autant plus que notre Commune est l'une des rares de ce canton qui ne perçoit pas d'impôt sur les successions en ligne directe descendante et ascendante.

Les droits de mutation et la part communale à l'impôt sur les gains immobiliers sont également supérieurs à ce qui avait été budgétisé, mais néanmoins inférieurs à ceux encaissés en 2000.

Ces bons résultats proviennent également d'une très bonne maîtrise des dépenses qui, malgré des transferts de charges du canton plus importants que ce qui nous avait été annoncé au moment de l'élaboration du budget, ne sont que de 1,41% supérieures au total du montant budgétisé.

Cette amélioration des recettes fiscales en 2001, aura aussi une incidence positive sur les comptes de l'année en cours, dont le budget était également déficitaire. Les projections faites à ce jour, laissent néanmoins apparaître un probable déficit qui sera cependant moins important que celui budgétisé.

Soyez vigilants !

La Police municipale a enregistré une recrudescence des vols dans les immeubles et les véhicules durant le mois de juin. Il n'y a toutefois pas lieu de s'alarmer mais il faut rester vigilant et ne pas oublier de fermer portes et fenêtres.

Si vous désirez apporter votre contribution à l'amélioration de la sécurité publique, vous pouvez vous annoncer pour participer à la surveillance mutuelle des habitations. Pour cela, il vous suffit de prendre contact avec le Sergent Dépraz de la Police municipale au n° 021 651 91 70.

Daniel Grosclaude
Syndic

Reflets du législatif

Prémices d'été ? Alors que l'ambiance promet d'être plutôt chaude au soir de ce lundi 1^{er} juillet 2002, le Conseil communal tient sa troisième séance de l'année, sous la présidence de M. Gérard MOJON, en présence de la Municipalité conduite par son Syndic, M. Daniel GROSCLAUDE, et d'un public venu exceptionnellement nombreux pour l'occasion.

Rapport de la Municipalité sur la gestion 2001

C'est à une majorité bien marquée que le Conseil communal accepte le rapport de la Municipalité sur la gestion 2001, tel que présenté et compte tenu des remarques faites dans le rapport de la Commission de gestion, ainsi que des réponses de l'Exécutif.

Comptes communaux de l'exercice 2001

Unaniment, le Conseil Communal décide d'adopter les comptes de l'année 2001 de même que la répartition de l'excédent de recettes tels que présentés et compte tenu des remarques faites dans le rapport de la Commission des finances ainsi que des réponses de la Municipalité.

Réponse de la Municipalité à la Motion « Robert et Consort » du 23.04.01

Contre toute attente et tandis que chacun s'apprête à défendre âprement son point de vue, le Conseil communal, s'appuyant sur la proposition de l'une de ses édiles, décide de ne pas entrer en matière sur ce point de l'ordre du jour. Une proposition de mise en place

d'une commission du Conseil, dédiée à ce même objet, est refusée par la majorité du Conseil.

Ouverture d'un réfectoire scolaire

Après audition du rapport de la Commission des Finances et de celui de la Commission ad hoc désignée pour examiner cette affaire, c'est à l'unanimité que le Conseil Communal décide d'autoriser la Municipalité à engager des dépenses jusqu'à concurrence d'un montant annuel maximum de **Fr. 20'000.-** alloué aux frais d'exploitation d'un réfectoire scolaire.

Communications du Président

Premier vote généralisé par correspondance, du 2 juin dernier

Celui-ci a enregistré 1'904 votants sur 3'388 électeurs inscrits, soit une participation de 56,2 %. Les consignes relatives à ce nouveau mode de faire ont, en règle générale, été bien respectées. Si le dépouillement du scrutin s'avère sensiblement plus long, l'expérience, dans son ensemble, est plutôt positive et laisse le Bureau optimiste quant au déroulement de la consultation du 22 septembre prochain.

Communications de la Municipalité

Déplacement des dépôts et des locaux de voirie

Après analyse des différents sites communaux susceptibles de recevoir ces locaux, M. Jean-Pierre SUEUR, Municipal, indique que le choix de la Municipalité s'est finalement porté sur celui de Manlout. Il précise qu'une étude est en cours afin de cibler les besoins futurs liés à ce nouvel aménagement.

Esplanade du Châtaignier

M. Charles BRATSCHI, Municipal, informe que la Municipalité vient d'engager, à l'essai, un responsable chargé de préserver la propreté de ce site en général et veiller à la mise en ordre de ses infrastructures, ce qui semble engendrer un travail assez conséquent au vu de l'indiscipline de certains de ses utilisateurs.

Accueil de réfugiés

Se référant à l'Arrêté du Conseil d'Etat du 25 mars courant obligeant les communes à mettre à disposition de la FAREAS des abris de Protection civile destinés à l'hébergement de réfugiés, M. Daniel GROSCLAUDE, Syndic, rappelle que notre Commune figure en

tête de liste des candidats à devoir ouvrir ses infrastructures. Il porte à la connaissance du Conseil que, dans le mois courant, des locaux sis dans l'abri de Crétaison, seront affectés à l'accueil de familles de réfugiés. Un tous ménages renseignera la population en temps utile.

Si l'animation attendue lors de ce Conseil n'était point au rendez-vous, puisse le soleil être fidèle au sien afin de rendre votre été des plus agréable.

La secrétaire
Nicole Pétermann

De la Municipalité

Ouverture d'un réfectoire scolaire

En vue de la prochaine ouverture d'un réfectoire scolaire pour les élèves du cycle secondaire, la Municipalité est à la recherche de deux personnes, chargées de l'organisation générale, de la surveillance, l'encaissement, la remise en ordre des locaux après utilisation, etc.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez vous adresser à M. Jean-Claude NOVERRAZ, Municipal des écoles, au n° 021 652 45 42 dès le 5 août 2002.

Avis à la population Rappel

Nous informons la population du Mont-sur-Lausanne, que **l'horaire d'ouverture des portes de l'Administration communale** sera modifié durant la période estivale.

En effet, nous avons constaté que l'ouverture prolongée le lundi soir jusqu'à 18 h 30, à votre service depuis 4 ans, n'était que rarement usitée. C'est pourquoi durant la période du 5 juillet

au 26 août 2002, l'horaire normal sera appliqué également le lundi soit de **08 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.**

Nous vous remercions de votre compréhension, et vous souhaitons d'ores et déjà un bel été.

De nos institutions



Centre de Défense Incendie et Secours (CDIS)

Les sapeurs-pompiers de notre Commune, sont entrés dans leurs nouveaux locaux à la route du Jorat. Ils ont pu regrouper le matériel qui se trouvait disséminé aux quatre coins de la Commune. Ce nouveau Centre de Défense Incendie et Secours (CDIS) donne entière satisfaction à ses utilisateurs. L'inauguration officielle aura lieu les 27 et 28 septembre 2002, en parallèle avec la revue qui a lieu tous les 4 ans.

Programme de l'inauguration des locaux CDIS

Vendredi 27 septembre 2002

17 h 00 Partie officielle

Samedi 28 septembre 2002

13 h 00 Revue du SDIS
13 h 45 Portes ouvertes
Présentation du matériel et des locaux
16 h 00 Exercice DPS
17 h 00 Repli
17 h 15 Résultat du concours de dessins
18 h 00 Fin de la manifestation



Les locaux du Centre de Défense Incendie et Secours

Il est prévu que la route du Jorat soit mise en sens unique pendant ces deux jours.

Matériel

L'ECA a mis à disposition du DPS Cheseaux, Romanel, Le Mont-sur-Lausanne, deux véhicules transport de personnes et de matériel. Un des véhicule de marque Mowag B 300 A, d'un poids de 3'500 kg, est stationné au CDIS du Mont.



CMS - Le Mont

J'accompagne un proche: malade, handicapé, âgé.

Comment faire face ?

Besoin de partage, de soutien.

En 1996, Pro Senectute avait offert au public concerné, la possibilité de suivre un atelier de réflexion autour de ce thème. Depuis, au Mont, un groupe se rencontre mensuellement pour aborder les questions que pose quotidiennement un tel accompagnement.

Cette année, le CMS a le plaisir de vous convier à une série de rencontres pour lesquelles nous avons à nouveau sollicité la collaboration de Monsieur Guido Broglie, formateur en relations humaines et animateur de l'atelier initial.

Nous souhaitons permettre ainsi, à de nouvelles personnes intéressées et concernées, d'aborder ce sujet dans **un climat d'écoute, de respect et de confiance.**

Lieu CMS (bâtiment administratif)
Rte de Lausanne 16
1052 Le Mont

Dates 1^{er} octobre, 5 novembre et
10 décembre 2002
7 janvier, 4 février, 4 mars,
1^{er} avril, 6 mai et 3 juin 2003

Horaires de 19h00 à 21h30

Pour tout renseignement et inscription, s'adresser à Marie-Jo Magnin.



Un véhicule mis à disposition par l'ECA

Photo: André Guex

Paroisse du Mont

Un rêve qui devient réalité !

L'inauguration du 2^e logement pastoral, le lundi 24 juin 2002 au chemin de la Valleyre 59, est l'aboutissement d'une fantastique histoire: celle d'une équipe qui a rassemblé ses forces pour la réalisation d'un projet à priori audacieux, et qui a débuté il y a plusieurs années déjà, dans le cœur de l'un de nos pasteurs. Il avait la vision de pouvoir offrir un logement au 2^e pasteur et il a eu assez de foi pour constituer un dossier et ouvrir un compte symbolique de Fr. 10.-, acte qui marquait le point d'engrègement à ce projet où tout restait à construire.

C'est un formidable travail d'une équipe constituée de personnes compétentes, généreuses de leur temps et de leurs biens. Dans un premier temps, elle a établi un plan financier et recherché des fonds, elle a donné du corps au projet. Elle a su ensuite rassembler les gens de la Paroisse et de la Commune autour de cet objectif et communiquer clairement la finalité du projet et motiver tout un chacun pour susciter une réponse active. L'équipe a pu aller de l'avant grâce à l'engagement financier de plusieurs organisations telles que: la Loterie Romande, la Fondation des

constructions paroissiales protestantes et les prêts de nombreux habitants du Mont qui ont souscrit à raison d'une ou plusieurs parts de Fr. 500.-, soit au total 231 parts. Autant d'engagements pour lesquels la Paroisse est extrêmement reconnaissante.

Alors encore Merci à tous ceux qui ont permis que cette histoire ne reste pas un rêve, mais qu'elle devienne réalité.

Françoise Horton
Présidente de
l'Assemblée paroissiale

A vos agendas! Café-contact de septembre 2002 à juin 2003

Les jeudis	12 septembre 2002
	7 novembre 2002
	16 janvier 2003
	13 mars 2003
	10 avril 2003
	19 juin 2003

Le 12 septembre, nous aurons la joie d'entendre M. Dominique LEHNERR du Mont, responsable de Béthraïm, lieu d'accueil et de soutien pour les personnes dépendantes. Bienvenue à chacun.

A tous, des bons moments de détente et de joie à vivre en famille, avec des amis, bon été.

Pour la Paroisse
Chantal Romy

Bulletin d'inscription du Centre Médical Social du Mont-sur-Lausanne

Nom:

Prénom:

Rue:

Localité:

Téléphone:

Veillez retourner votre bulletin à:

Marie-Jo MAGNIN, Responsable du Centre Médico-Social
Route de Lausanne 16, 1052 Le Mont-sur-Lausanne, tél. 021 652 22 11

Nos jubilaires

90^e anniversaire

Chaleureux accueil que celui réservé à MM. Jean-Pierre Sueur, Municipal, et Ch. Frioud, secrétaire soussigné, qui se sont rendus sur place, le jeudi 30 mai dernier, pour présenter les vœux et félicitations des Autorités communales à **Madame Violette ROLAZ**, née Cuérel, à l'occasion de son **90^e anniversaire.**

M^{me} Violette Rolaz est effectivement **née le 3 mai 1912**, à Villars-Ste-Croix, où ses parents exploitent un domaine;



Photo: C. Frioud

M^{me} Violette Rolaz

c'est en 1935 qu'elle épouse Henri Rolaz. Venant de Lausanne, le couple s'installe au Mont dès 1961-1962. Durant 16 ans, Violette Rolaz assume fidèlement l'astreignante fonction de couleuse de lait à la petite laiterie des Martines.

Bien entourée par sa famille, petits-enfants et arrière-petits-enfants, Violette Rolaz qui, récemment encore entretenait poules et lapins, coule de paisibles journées en sa demeure montaine, sans toutefois négliger son « ménage » et en appréciant particulièrement la visite quotidienne de sa fille Eliane.

Nous ne pouvons que lui réitérer nos vœux les meilleurs, la remercier de ces instants passés en sa compagnie et lui souhaiter de partager encore de bons moments, au gré des jours et des semaines, des mois et des saisons !

Ch. Frioud
Secrétaire municipal

Noces d'Or

C'est à Zürich, le **9 avril 1952**, que **Werner Von Krannichfeldt prenait pour épouse Hélène**, née **Bernatinger**. Quelques 3 années plus tard, le couple s'installe à Pully pour finalement élire domicile au Mont, courant mai 1974. C'est là, au chemin de la Millière, que la délégation municipale, M. André Guex, Directeur de police, et le soussigné, les ont rencontré, ce mercredi 22 mai dernier, à l'occasion de leur **50^e anniversaire de mariage**.

M. W. Von Krannichfeldt, a pratiquement effectué la totalité de sa carrière professionnelle auprès de l'entreprise Kodak, soit durant plus de 30 années, à la direction du marketing puis en qualité de membre de la direction du siège européen, à Londres, et ce y compris un séjour de deux ans aux Etats-Unis.

Pour sa part, M^{me} H. Von Krannichfeldt n'est pas demeurée inactive, ayant également assumé des emplois de

bureau, pour ensuite s'occuper de ses enfants, 2 filles et 1 garçon. M. W. Von Krannichfeldt étant à la retraite depuis 1988, ce couple, bien entouré de ses enfants et petits-enfants, prend notamment plaisir à voyager.

Nous tenons à remercier très sincèrement M. et M^{me} Von Krannichfeldt de leur accueil et leur adressons nos félicitations pour ce jubilé en leur souhaitant de pouvoir vivre et partager encore de belles années en leur demeure montaine.

Ch. Frioud
Secrétaire municipal

A savoir



Service d'Aide à la famille

Le Mont, Cugy, Morrens, Bretigny, Froideville

Madame, Monsieur,

Vous possédez une voiture et disposez d'un peu de temps (même minime...) Rejoignez-nous !

Nous cherchons des bénévoles

Pour des transports (kilométrage remboursé par le Service d'aide à la famille).

Pour tout contact, s'adresser à :

- M^{me} ZINGRE Anne-Lise
Coordinatrice des bénévoles
Tél. 021 651 91 91 ou à :
- M^{me} GUILLEREY Michèle
Resp. des bénévoles pour le Mont
Tél. 021 652 70 17.

Ce même Service vous adresse ses plus vifs remerciements pour les dons que vous avez versés à notre Service d'aide

à la famille. Nous considérons ce geste comme un précieux encouragement à poursuivre nos activités.

Nous cherchons des familles d'accueil au Mont

Dans notre réseau comme ailleurs, le manque de places d'accueil se fait actuellement cruellement ressentir. C'est pourquoi, nous faisons appel à vous afin de recruter de nouvelles collaboratrices.

Même si le « salaire » d'une mère d'accueil reste modeste, nous proposons de bonnes conditions de travail : formation de base et formation continue, soutien de la part de la coordinatrice, statut de salariée, vacances, assurance accidents et assurance perte de gain en cas de maladie, tarif supérieur pour l'accueil de bébés...

Si vous cherchez une activité à domicile, si vous êtes intéressées par l'accueil d'enfants, ou pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter.

Réseau d'accueil familial de jour d'Echallens, Le Mont et Environs

- Coordinatrice: Mireille Fitzé
1041 St-Barthélémy
Tél. 021 882 53 02
E-mail: mireillefitze@bluewin.ch

pour l'accueil d'enfants à temps plein ou partiel, l'accueil avant et après l'école, le repas de midi, etc...



APE - Association des Parents d'Elèves

Bonne nouvelle... Suite aux résultats de notre enquête de juin 2001 et au dossier qui l'accompagnait, le Conseil Communal vient d'approuver, le 1^{er} juillet 2002, l'ouverture d'une cantine scolaire dans notre commune.



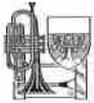
Photo: C. Frioud

M. et Mme Hélène et Werner Von Krannichfeldt

Bien que nous ayons demandé et argumenté le besoin d'une cantine pour les élèves de tous les niveaux scolaires, le Conseil Communal a préféré, dans un premier temps, ouvrir la cantine aux élèves du secondaire avec une flexibilité possible pour d'autres élèves en fonction, entre autre, des places disponibles.

Pour tout renseignement concernant notre Association ou pour des suggestions, vous pouvez nous contacter au 021 652 38 91 ou 021 731 21 01.

Pour le Comité
B. Ravessoud



Union Instrumentale

Instaurée en automne 1999, la journée «**choucroute**» de l'Union Instrumentale connaît un succès croissant. Le Comité a décidé de renouveler ce rendez-vous automnal et vous invite d'ores et déjà à réserver votre **dimanche 27 octobre 2002** et à nous rejoindre sous la cantine du Châtaignier.

Au programme, concert-apéritif dès 10h30, puis choucroute garnie à volonté dès 12 heures environ, assortie d'un tarif préférentiel pour les juniors et la gratuité pour les enfants jusqu'à 12 ans.

Le Conseil du vétérinaire

L'une des manifestations les plus communes de maladie chez les animaux de compagnie, est le manque d'appétit. Le chat, plus particulièrement, risque de développer une anorexie quand il est malade.

Des maladies infectieuses, inflammatoires ou néoplasiques, ainsi que des lésions oropharyngées douloureuses ou des nausées sont susceptibles de causer une inappétence. De plus, une anorexie est communément observée en présence d'affections des voies gastro-intestinales et du foie. Mais elle peut également se manifester en cas de douleur chronique, quelle qu'en soit l'origine, ou si l'animal souffre d'une insuffisance cardiaque grave. Elle peut être un symptôme majeur lors d'urémie, d'insuffisance respiratoire ou de diabète. En outre, des médicaments tels que les antihypertenseurs, les diurétiques, les antibiotiques, les analgésiques narcotiques, ainsi que tous les agents chimiothérapeutiques anticancéreux peuvent induire une perte de l'appétit. Cependant, il est important de savoir que l'appétence du régime alimentaire, la composition et la texture de la nourriture, le moment des repas et l'environnement dans lequel ils sont

Inscription à la choucroute de l'Union Instrumentale

Je soussigné inscris pers.
au repas et thé dansant du dimanche 27 octobre 2002

Nom:

Prénom:

Rue:

Localité:

Date:

Signature:

A retourner dans les meilleurs délais à: **Union Instrumentale, cp 483, 1052 Le Mont**

pris, de même que l'état de stress psychologique de l'animal exercent une influence prépondérante sur la prise de nourriture. Ce sont les premières choses à vérifier en cas d'anorexie, avant, naturellement, d'en déterminer les causes pathologiques.

Dr L. Walter

Nos sociétés locales



FSG Le Mont

La Société fédérale de gymnastique du Mont-sur-Lausanne, célébrera le **60^e anniversaire** de sa fondation dans le cadre de la journée familiale, qui se déroulera le **dimanche 8 septembre 2002** à la cantine du Châtaignier.



Sandra, Hélène et Océane

Cette manifestation interne sera ouverte au public montain, et plus spécialement aux enfants non-membres de la société, dès 14 heures, pour participer aux jeux et autres divertissements. Petits et grands, faites-nous l'amitié de nous rejoindre à cette occasion.

Fiers, Francs, Forts et Fidèles, les gymnastes se réjouissent de vous rencontrer dans une ambiance festive.

Le président
A. Briod

Les Masters de Vevey et Lausanne Bourgeoise

Lors du **Master de Vevey**, exclusivement réservé aux filles, 13 de nos gymnastes furent engagées pour ce concours. Pour certaines, ce fut le baptême du feu.

En cat C1:

- 8^e Hélène Hausamann, distinction,
- 10^e Océane Unverricht, distinction,
- 17^e Sandra Nidegger, distinction,
- 19^e Chloé Stoudmann qui échoue pour la distinction à 5 centièmes,
- 32^e Céline Pétremand,
- 33^e Mélanie Monachon,
- 40^e Jessica Santschy.



L'équipe des filles avec leurs monitrices et moniteur

En cat C2:

- 14^e Cynthia Coupy, distinction,
- 17^e Malika Belet, distinction,
- 29^e Stéphanie Gendre, distinction,
- 60^e Violaine Gabus.

En cat C3:

- 21^e Aurélie Hess.

Par équipe, ce fut la grande surprise puisque nous avons décroché une magnifique 3^e place avec une équipe de 6 filles qui nous ont ramenés une jolie coupe, juste derrière Lausanne AG et Lausanne Bourgeoise, largement favorites, 12 équipes engagées dans ce concours, nos filles participaient pour la première fois à une compétition par équipe.

Les garçons étaient engagés une semaine plus tard au **Master de Lausanne Bourgeoise**, soit le 2 juin.

En cat C1:

- 15^e Sébastien Pache, distinction,
- 21^e Samuel Di Pietro,
- 30^e Nicolas Jenni
- 40^e Arnaud Bersier qui participait à son premier concours.

Sébastien Pache a obtenu la meilleure note du jour à la barre fixe avec un 9.45 pts et se qualifie pour la finale cantonale du mois de septembre, ainsi que Samuel Di Pietro et Nicolas Unverricht.

En cat. C2:

- 26^e Nicolas Unverricht.

Bravo à tous nos gymnastes agrès filles et garçons pour ces bons résultats un grand merci aux moniteurs Pascal, Dorothee, Pauline et Sébastien.

Le président technique
F. Barrat



Echo des Bois

Giron des Chorales du Jorat, 4 et 5 mai 2002

Nous n'avons pas eu beaucoup de chance avec la météo, excepté pour monter et démonter la cantine, beaucoup de pluie, mais le soleil était dans tous les cœurs.

Nous annonçons qu'une création de Valérie Lou et Popol Lavanchy, dont le thème retenu était « Des lieux et des Hommes » marquerait ce Giron. Quel plaisir de découvrir ces deux artistes. Merci à notre directeur Louis-Nicolas Morel, d'avoir osé nous lancer dans cette aventure où il s'est engagé sans compter. Le Giron des chœurs d'enfants du samedi fut un véritable succès. Le matin, les enfants ont préparé avec ardeur la mise en scène des chœurs d'ensemble. L'Aula était rempli d'enfants attentifs au directeur Louis-Nicolas Morel et à Daniel Favez au piano. Valérie Lou et Popol Lavanchy leur ont appris des rythmes pour accompagner leurs chœurs d'ensemble.



Le Giron des chœurs d'enfants du samedi



Les chœurs d'ensemble hommes et mixtes, grand moment d'un Giron

Ces rythmes étaient parfois agrémentés d'accessoires tels que cageots, pompes à vélo, sonnettes, ballons, etc. L'après-midi, le concert a enchanté tout le public. Tous les enfants sont rentrés en fin d'après-midi enthousiasmés de leur journée.

Le soir, nous avons eu le grand plaisir d'écouter le groupe vocal « Café-Café », sous la direction de Pierre Huwiler. Ce sont environ 80 chanteurs qui nous ont ravis pendant plus de deux heures par leur manière de chanter et aussi par leurs gestes, leurs danses et leurs chorégraphies. Le dimanche a commencé par le culte, où l'on a pu chanter les psaumes à 4 voix et il fut suivi d'une chantée, non pas sur des places dans le village comme prévu, mais en fonction du temps, dans la grande salle et dans le nouveau local des pompiers à la route du Jorat. Ensuite, toutes les sociétés se sont retrouvées sous la cantine pour partager un délicieux repas. L'après-midi, concert à l'aula. Chaque société a chanté ses deux chœurs de choix. Ensuite, nous nous sommes de nouveau tous retrouvés sous la cantine pour chanter ou écouter les chœurs d'ensemble hommes et mixtes, grand moment d'un Giron. Tous les chanteurs garderont un beau souvenir de ce Giron. Un grand merci à l'Union

Instrumentale et à tous les bénévoles qui sont venus aider notre Société et qui ont contribué grandement à la réussite de ce Giron.

Après les vacances d'été, nous nous retrouverons à la Mi-été des Planches. Les répétitions pour le programme de l'année prochaine recommenceront le jeudi 5 septembre à 20h 15 à l'Aula du collège du Mottier B. Il est prévu un programme plutôt classique mais sans oublier le répertoire profane. Si le cœur vous en dit, venez nous rejoindre, c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons, nous avons toujours besoin d'agrandir nos rangs !

Pour l'Echo des Bois
Michèle Derron



FC Le Mont - Juniors

**J'habite Le Mont,
je suis fou de foot,
je défends les couleurs du Mont**

Inscris-toi en retournant le coupon ci-dessous et reçois par un coup de fil ou par courrier le jour et l'heure de ton premier entraînement.

FC Le Mont Juniors

Je m'inscris pour jouer au foot

Nom:

Prénom:

Rue:

Localité:

Tél. prof./privé:

Date de naissance:

Sign. parent:

A retourner à:

**V. Borin,
ch. du Saux 49, 1052 Le Mont**

Présentation de toutes nos équipes pour la saison prochaine qui débute après les vacances scolaires.

Une Juniors A, joueurs nés en 83, 84, 85, deux entraînements par semaine. Matchs samedi après-midi.

Une Juniors B, joueurs nés en 86, 87, deux entraînements par semaine. Matchs samedi après-midi.

Une Juniors C, joueurs nés en 88, 89, deux entraînements par semaine. Matchs samedi après-midi.

Deux Juniors D, joueurs nés en 90, 91, deux entraînements par semaine. Matchs le samedi matin.

Deux Juniors E, joueurs nés en 92, 93, un entraînement par semaine. Matchs le samedi matin.

Deux Juniors F, joueurs nés en 94, 95, un entraînement par semaine. Matchs le samedi matin.

ole de foot, dès 6 ans révolus tous les mardis après-midi de 17h00 à 18h15. Inscription sur place auprès de l'entraîneur Georges Schaller.

Le Comité juniors



Société de Développement

Fête de mai

Le 18 mai 2002, s'est déroulée la traditionnelle fête de mai sur la place du Petit-Mont. Après une matinée clémente, l'invitée « annoncée » : la pluie, fut bien présente. Des trombes d'eau ont malheureusement gâché l'après-midi des nombreux exposants.

Mais comme chaque année, l'ambiance fut chaleureuse et nous motive pour l'organisation de cette belle journée.

Le FC Le Mont présente

silvant

voicinoël.com



**Vendredi 20 et samedi 21 septembre 2002 à 20h00
à la Grande-Salle du Petit-Mont**

PRIX: FR. 35.- LA PLACE

RÉSERVATION:

**Par fax au 021 652 73 80 ou par tél. au 021 652 68 83, (heures de bureau)
Par mail à: brochat@worldcom.ch**

Les billets sont à retirer à la Banque Raiffeisen du Mont dès le 15 août 2002

L'Union Instrumentale, la gym, démonstration de danse et de jazz, un ingrédient qui nous a fait oublier la météo. La cantine s'avéra être une nécessité, et sera à nouveau montée l'année prochaine, soit le 10 mai 2003, week-end de la fête des mères!

Un grand merci à la police, à la voirie et au service des domaines et forêts pour leurs engagements et disponibilité lors de cette journée.

En espérant vous accueillir nombreux à nos prochaines manifestations, nous vous souhaitons un bon été.

*Pour le Comité
Stéphane Allaz, président*

Prochains journaux

Parutions Articles

Fin septembre 2002 5 septembre
Fin novembre 2002 5 novembre

Merci de respecter le délai.

Rédaction

Greffe municipal
Route de Lausanne 16
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021 651 91 91
Fax 021 651 91 92
Mail greffe@lemontsurlausanne.ch

Après

1994 - Plantation à Châtifeuillet

1996 - Les 4 saisons

1998 - La Poya

2000 - L'arbre du millénaire



Voilà la Mi-été des Planches 2002

Du blé et du pain

Avez-vous retenu la date ?

Les « Plantzoillons » se réjouissent de vous accueillir **le dimanche 25 août 2002** au manège du chemin des Buchilles.

Le thème de notre fête est « du blé au pain ».

- Pour commencer, **dès 10 h 00**, les enfants... et pourquoi pas les adultes, **pourront confectionner leur propre petit pain**.
- **Venez découvrir les impressionnantes machines** utilisées durant toute l'année jusqu'à la récolte du blé, ainsi que les différentes étapes de **transformation qui va du blé à la farine**.
- Ensuite un **concert apéritif** sera donné par l'Union Instrumentale du Mont et par l'Echo des Bois.
- Dans la cantine, pour vous régaler, les cuisiniers auront préparé **du rôti à la broche**. De plus, vous trouverez des stands de **saucisses** et de **pâtisseries**.
- De **nombreux jeux** pour petits et grands, un **concours** « Tronçonneuse à pédales ».
- **Grande tombola et tombola spéciale**.

Vous trouverez prochainement dans vos boîtes aux lettres, un tout ménage vous donnant plus de détails sur le programme des festivités de la « **Mi-été des Planches** ».

Pour le Comité de la Mi-été
Sylviane Guex



Dimanche 22 septembre 2002

**A tous les amoureux de la marche,
de la nature, de paysages insolites...**

Que vous soyez simple promeneur ou
randonneur chevronné...

Sur un parcours idéal pour les familles !

**Venez
à la découverte
des sentiers pédestres
de notre Commune**

Le programme :

Une randonnée d'environ 3 h 30 entre
vallons, forêts, ruisseaux. Le parcours
sera agrémenté par la visite :

- D'un élevage de truites
- D'une exploitation agricole
- D'une cave à fromage
- D'un pique-nique typiquement
« Rando ».

Prix pour la journée :

Fr. 10.- par personne. Enfants gratuit
jusqu'à 12 ans (avec pique-nique). Un
programme détaillé sera envoyé aux
participants.

**Inscrivez-vous à l'aide du bulletin
ci-dessous à retourner jusqu'au
4 septembre 2002** à Stéphane Allaz,
ch. de Montenailles 78, 1052 Le Mont.

Renseignements au 021 653 52 64
(le soir)

Votre Société de Développement



Bulletin d'inscription pour la Rand...au...Mont

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Nbre de participants :

Nbre d'enfant(s) + âge :

TORRÉE DU 2 AOÛT 2002

★ TORRÉE DU 2 AOÛT 2002 ★

• Dès 19h30, dans la braise du feu du 1^{er} août, seront

cuits les délicieux saucissons vaudois, accompagnés de salades variées.

B **U** **V** **E** **T** **T** **E**

**VENEZ
NOMBREUX**

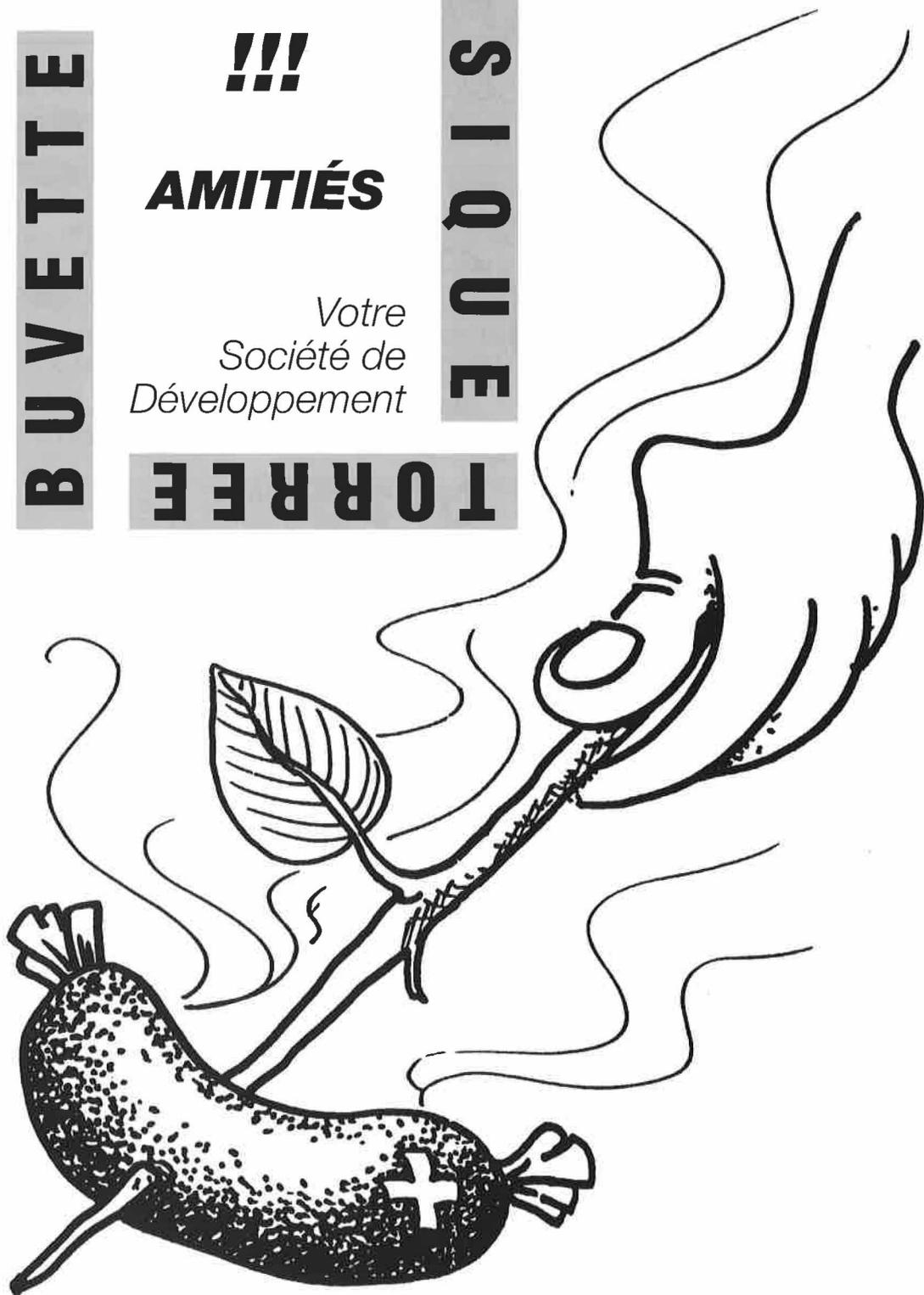
!!!

AMITIÉS

*Votre
Société de
Développement*

T **O** **R** **R** **E**

M **U** **S** **I** **Q** **U** **E**



cuits les délicieux saucissons vaudois, accompagnés de salades variées.

★ TORRÉE DU 2 AOÛT 2002 ★

• Dès 19h30, dans la braise du feu du 1^{er} août, seront

TORRÉE DU 2 AOÛT 2002

INVITATION: **FÊTE NATIONALE**

La Municipalité du Mont et la Société de Développement
VOUS ATTENDENT POUR CÉLÉBRER **LE 1^{ER} AOÛT 2002**



Programme

20h15 **SONNERIE DES CLOCHES:**
Rassemblement sur la place de l'église

20h30 **CORTÈGE AUX FLAMBEAUX** et en
musique pour rejoindre la place du
Châtaignier

COMPOSITION DU CORTÈGE:

1. Union Instrumentale
2. Police – Bannière communale
3. Autorités
4. Population – Enfants avec flambeaux

PARCOURS:

- Allée de l'Eglise
- Chemin des Neuf-Fontaines
- Chemin du Châtaignier
- Place du Châtaignier

21h00 **CÉRÉMONIE OFFICIELLE:**

1. Union Instrumentale
2. **Allocution officielle par**
M. Gérard MOJON
Président du Conseil communal
3. Message de l'Eglise
4. Cantique suisse chanté par
l'Assemblée

FEU TRADITIONNEL

CONCERT DE L'UNION INSTRUMENTALE

GYM. FOOT
MUSIQUE
BUVETTE

ORGANISATION:
Société de Développement
FSG Le Mont
FC Le Mont